

1) RESERVATION

La réservation d'un Anniversaire chez Franky Banana s'effectue au Parc, et n'est effective qu'après **versement d'arrhes de 50 euros**, de l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que de l'acceptation sans réserves ni conditions du Règlement Intérieur du Parc. La réservation est matérialisée par la présente fiche de réservation signée par le client.

2) NOMBRE D'ENFANTS

Les enfants à partir de 18 mois sont considérés payants

Nombre MINIMUM pour l'organisation d'un Anniversaire chez Franky Banana est de 8 enfants.

Le nombre d'enfants présents le jour de l'Anniversaire sera pris en compte pour la facturation, avec **un minimum de 8 enfants facturés**.

Le nombre d'enfants peut être confirmé jusqu'à 4 jours avant la date de l'Anniversaire, c'est ce nombre qui sera pris en compte pour la facturation.

Chaque enfant présent à un Anniversaire fait partie de l'effectif.

ATTENTION à la présence des frères et/ou sœurs de votre enfant ou des enfants invités, elle vous sera facturée.

Si des enfants sont laissés sous la responsabilité de l'adulte organisateur de l'Anniversaire, mais ne participant pas à celui-ci, ils doivent être signalés à l'arrivée dans le Parc et l'adulte responsable doit payer le tarif entrée au Parc. Dans ce cas cet enfant ne participera à aucune prestation de l'Anniversaire (pas de jeton, pas d'animation, pas de goûter ni boisson,...)

TOUS LES ENFANTS ASSIS A TABLE, JOUANT ET/OU CONSOMMANT DU GATEAU ET/OU BOISSON VOUS SERONT FACTURÉS AU TARIF ANNIVERSAIRE DE LA FORMULE CHOISIE

3) ADULTES

4 adultes accompagnants sont acceptés gratuitement à un Anniversaire. Au delà chaque adulte sera facturé 5 euros. Avec un **maximum de 6 adultes par Anniversaire quelque soit le nombre d'enfants de l'Anniversaire**.

3) CONDITIONS FINANCIERES

Les prix indiqués concernant les prestations fournies par Franky Banana sont **FIXES** et non négociables.

Le versement du solde de la prestation est à régler le jour de l'Anniversaire, soit par carte bancaire ou espèces, **Franky Banana n'accepte pas les chèques**.

Tous nos tarifs sont susceptibles de modifications sans préavis.

4) FORMULES

Les formules, options et leurs tarifs sont décrits sur les supports de communication et s'entendent en euros par enfant, excepté l'option durée supplémentaire dans le Parc qui est facturée à l'heure supplémentaire et pour le groupe d'enfants de l'Anniversaire.

Toutes nos formules sont susceptibles de modifications sans préavis. L'attribution d'un espace anniversaire est déterminée par l'équipe de Franky Banana en fonction des contraintes de service, sauf demande expresse du client AVEC accord préalable du personnel de Franky Banana.

5) DURÉE

La durée de l'Anniversaire est précisée sur la fiche de réservation, ainsi que les horaires d'arrivée et de départ. Ainsi **un Anniversaire ne peut pas être prolongé au delà de l'heure de fin prévue, même en cas d'arrivée tardive** soit de l'organisateur de l'Anniversaire soit des invités. La durée de l'Anniversaire ne sera pas prolongée en cas de choix de l'option «DEJEUNER» dans la formule «MATIN». En cas de dépassement de l'heure de fin prévue, il sera automatiquement facturé l'option durée supplémentaire pour chaque heure de dépassement de départ du Parc.

6) NOURRITURE

Aucune nourriture extérieure n'est autorisée dans le Parc. Une exception sera faite uniquement si vous souhaitez apporter votre gâteau; Dans ce cas aucune réduction sur la tarification ne sera accordée, Franky Banana fournira le gâteau prévu dans la formule Anniversaire. Aucune autre nourriture ne sera acceptée, sont par exemple interdits les plateaux salés pour les parents présents à l'Anniversaire, chips, viennoiseries,....

Le goûter d'Anniversaire: couverts, gâteau, bonbons, boissons fournis par Franky Banana tient uniquement compte du nombre d'enfants de l'Anniversaire. **Franky Banana n'organise pas l'Anniversaire pour les parents et ou adultes présents à l'Anniversaire**. Ainsi il ne sera pas fourni de couverts supplémentaires pour les adultes de l'Anniversaire, ni boissons.

Le gâteau d'Anniversaire non consommé est à votre disposition pour l'emporter à la maison sur simple demande

Nos gâteaux sont fabriqués par un pâtissier professionnel. Leur taille est fonction du nombre d'enfants invités (les adultes présents ne sont pas pris en compte pour le gâteau) En cas d'allergie, vous devez nous le signaler, et vous pouvez dans ce cas leur apporter une part de gâteau.

7) MODIFICATION

Par modification il est entendu: changement de date, de formule, de choix d'options supplémentaires ou hors formule, de gâteau.

Les modifications sont possibles jusqu'à 15 jours avant la date prévue de l'Anniversaire. Pour cela le client doit contacter Franky Banana soit par téléphone, mail, ou se rendre sur place.

8) ANNULATION

Les arrhes ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

En cas d'annulation au moins 15 jours avant la date prévue pour l'Anniversaire, les arrhes pourront être remboursées. Pour se faire, le client se rendra au Parc pour demander le remboursement sur présentation du ticket de caisse.

Dans le cas d'une annulation moins de 15 jours avant la date réservée de l'Anniversaire, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation par Franky Banana pour raisons majeures (ex : panne d'électricité, personnel absent,) une solution de report de date sera proposée, ou si cela ne convenait pas, les arrhes seront remboursées. Dans ce cas aucune réclamation d'aucun ordre ne pourra être faite par le client auprès de Franky Banana.

9) RESPONSABILITÉ

Tous les enfants déposés dans le Parc Franky Banana pour un Anniversaire, ou sous la responsabilité d'un parent ou adulte organisateur d'un Anniversaire sont sous l'entière et unique surveillance et responsabilité de cet adulte. Le personnel et les animateurs (trices) ne sont en aucun cas chargé de la surveillance des enfants présents dans le Parc. Les adultes organisateurs doivent s'assurer que les consignes de sécurité ainsi que le Règlement Intérieur du Parc sont compris et respectés par les enfants.

Les enfants invités ne rentrent pas dans le Parc tant que l'adulte organisateur n'est pas arrivé.

En cas d'accident, les enfants qui n'auraient pas été signalés à leur arrivée ne seront pas couverts par l'assurance souscrite par Franky Banana.

Les effets personnels, que ce soit les vêtements, sacs, téléphones, clefs, cadeaux, et autres, sont sous la responsabilité de l'adulte organisateur de l'Anniversaire.

Franky Banana ne saurait être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation des effets personnels dans l'enceinte du Parc, sur la terrasse, ou sur le parking. Aucun remboursement ne sera effectué par Franky Banana en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels.

En outre, Franky Banana se réserve le droit de demander réparation des dommages subits en cas de détérioration, vol, des aménagements, du matériel et des jeux du parc.